



HAL
open science

Licence professionnelle Management des entreprises agricoles

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management des entreprises agricoles. 2016, Université d'Angers. hceres-02039321

HAL Id: hceres-02039321

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039321>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Management des entreprises agricoles

- Université d'Angers - UA

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie et gestion

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Management des entreprises agricoles* apporte une « culture » de l'environnement de l'exploitation agricole et une connaissance des techniques de gestion de cette dernière. Elle forme des managers gestionnaires et/ou commerciaux en lien avec les organisations ou établissements se développant sur les marchés agricoles.

Le programme de formation regroupe cinq unités d'enseignement (UE) académique centrées sur la communication (70h), la conduite des activités avec méthode (70h), le décryptage de l'entreprise et son environnement (72h), le savoir vendre (94h) et la maîtrise des techniques de gestion de l'entreprise agricole (132h), ainsi que deux UE professionnelles (projet et stage). Le volume horaire global est de 588h dont 150h de projet tuteuré.

L'année de création et d'ouverture de la formation remonte à 2005. La formation se déroule au Groupe Ecole Supérieure d'Agriculture (ESA) à Angers, établissement partenaire pour la formation de l'Université d'Angers (et son Institut universitaire de technologie - IUT d'Angers-Cholet). La LP fonctionne selon le régime de l'alternance et présente un parcours unique. Elle accueille à la fois des étudiants en formation initiale en alternance stage-études et des étudiants salariés bénéficiant de contrats de professionnalisation ou, depuis 2014, de contrats d'apprentissage. En 2014-2015, près de la moitié des étudiants (13) sont en régime classique et 14 en régime salarié.

Synthèse de l'évaluation

Les connaissances et compétences visées par la LP *Management des entreprises agricoles* concernent le conseil aux agriculteurs dans leurs décisions de gestion, l'analyse et le décryptage des opérateurs de la filière agricole, la mise en perspective du développement des entreprises agricoles en mutation, ainsi que l'assistance juridique et administrative. Le cursus de la formation est construit dans l'optique de permettre aux diplômés d'intégrer des métiers divers :

- Comptable/conseiller dans des organismes de gestion et d'économie rurale.
- Chargé de clientèle agricole dans des banques ou compagnies d'assurances.
- animateur d'organisation agricole ou de développement rural.
- Salarié d'exploitation agricole, responsable d'un atelier de production.
- Chef d'exploitation agricole.

La formation est bien ancrée dans son environnement. Elle bénéficie de l'appui du Groupe ESA qui assure son adossement aux métiers du secteur agricole, apporte son réseau de professionnels et dispense une grande part des enseignements.

Le processus de professionnalisation est très structuré. Il se vérifie dès la phase de recrutement avec la demande faite à chaque candidat d'exposer son projet personnel et professionnel. L'approfondissement de ce projet est recherché par la suite par le biais d'un module « métiers et compétences ». Enfin, la professionnalisation est orchestrée tout au long de la formation à travers l'implication de nombreux professionnels, la conduite de missions terrain et la participation à des semaines de stage ou d'alternance en entreprise.

Le partenariat avec le milieu professionnel semble très riche. Il se vérifie dans la participation aux enseignements et commissions de recrutement, ainsi que dans l'accueil des stagiaires, apprentis ou alternants. Il s'observe également dans le tutorat des étudiants et la participation au conseil de perfectionnement.

L'équipe pédagogique regroupe 13 professionnels avec des profils variés, complémentaires et qui interviennent dans leur cœur de métier. Elle est également composée de 18 enseignants (dont un maître de conférences) qui assurent un peu plus des deux tiers des heures pédagogiques en dehors des heures de projet. La quasi-majorité des intervenants enseignants est issue de l'ESA. Au final, le collectif d'intervenants est fort important ce qui suppose un travail de coordination régulier.

La cohabitation de différents publics dans un même groupe est à maintenir dans le but de mutualiser les ressources et moyens même si elle suppose une certaine harmonisation des périodes de présence en entreprise.

Le nombre de candidats postulant pour ce diplôme est 92 en moyenne, avec un taux de pression de trois candidats pour un étudiant admis. Les candidats inscrits proviennent de diverses régions de France avec une prédominance logique des régions Pays de Loire et Bretagne. Le profil de Brevet de technicien supérieur (BTS) et notamment agricole (BTSA) est majoritaire, soit 86 % en moyenne par an. Le taux de réussite est supérieur à 90 %.

La poursuite d'études est très marginale notamment si on admet que les rares poursuites observées sont faites en master dans le cadre de formations en alternance. L'enquête d'insertion professionnelle à 6 mois et 30 mois après la fin du cursus montre un taux de réponse élevé (80 %) et une très bonne insertion professionnelle de 96 %. Les emplois occupés sont en concordance avec les métiers principaux visés : Comptable conseil gestion agricole (24 %), Conseiller clientèle agricole (22 %), Salarié agricole (18 %) et Technico-commercial agricole (12 %).

Points forts :

Le diplôme est très bien organisé dans l'objectif d'optimiser l'insertion professionnelle des étudiants, dès la sélection des candidats, tout au long de la formation et des relations avec le monde professionnel. C'est une formation efficace qui affiche un taux de réussite élevé et de très bons résultats en insertion professionnelle. Dix ans après son ouverture, la formation est bien identifiée par les acteurs économiques de son secteur et est proposée désormais en contrat d'apprentissage.

Points faibles :

L'utilisation du numérique par les étudiants dans le cadre de formation est insuffisante et le public recruté est très peu diversifié. L'établissement semble être un acteur passif face à l'omniprésence de l'ESA. Son implication ne se vérifie qu'à travers l'intervention dans les enseignements de deux enseignants. Les enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés permettent de remarquer que certains métiers visés notamment ceux de l'animation et de la formation donnent rarement lieu à emploi.

Recommandations :

Il conviendrait de rééquilibrer le partenariat avec l'ESA en confortant le rôle de l'Etablissement dans l'animation et le pilotage de la formation et en impliquant plus d'enseignants-chercheurs dans la formation.

Il serait opportun de recentrer la formation vers les métiers les plus constatés. Un renforcement des enseignements en gestion/comptabilité est à étudier pour augmenter la spécialisation des étudiants dans ces domaines qui constituent la majorité des emplois à l'issue de la formation.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le cursus de la formation est basé sur une bonne « culture » de l'environnement de l'exploitation agricole et une bonne connaissance des techniques de gestion de cette dernière. La formation est construite dans l'optique de métiers nombreux et variés, alors que son objectif principal doit rester la professionnalisation et par conséquent la spécialisation.</p> <p>Certains métiers visés, dont ceux d'animateur et de formateur ne sont pas pertinents. Alors que les métiers liés à la gestion (comptabilité, finances, banque, administration) sont à privilégier, constituant d'ailleurs les cœurs de métiers de la formation. En février 2015, sur 21 diplômés, 13 travaillent en banque ou comptabilité, soit 62 %.</p>
-------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>Parmi les cinq Unités d'Enseignement (UE), l'UE 4 « Savoir conseiller et vendre » comporte un nombre d'heures (94) trop important à réduire pour renforcer encore davantage l'enseignement en gestion (UE 5) « maîtriser la gestion administrative, économique et financière de l'exploitation agricole.»</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation est bien ancrée dans son environnement. Elle bénéficie de l'appui du Groupe Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers (ESA) - qui assure son adossement aux métiers du secteur agricole, apporte son réseau de professionnels et dispense une grande part des enseignements.</p> <p>Les étudiants de la formation bénéficient également du « Forum du stage, de l'alternance et du premier emploi » qu'organise annuellement l'ESA (sixième édition en 2014).</p> <p>Dans la région, la formation évolue en présence de trois autres diplômes dans le domaine agricole. L'émergence de ces formations ne semble pas l'affecter pour autant ; son taux de pression, de trois dossiers étudiés pour un admis, reste inchangé.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique impliquée regroupe 31 intervenants. Les enseignants, au nombre de 18, assurent 69 % des heures pédagogiques en dehors des heures de projet. La quasi-totalité des intervenants enseignants sont de l'ESA. La présence de plus d'intervenants universitaires et notamment d'enseignants-chercheurs serait certainement la bienvenue pour garantir la caution scientifique de l'établissement.</p> <p>Les professionnels impliqués, au nombre de 13, dispensent 31 % des heures. Les professionnels sont bien identifiés par leurs fonctions et interviennent dans leur domaine de compétence correspondant au cœur de métier de la formation.</p> <p>L'équipe pédagogique restreinte aux enseignants est impliquée dans le pilotage de la formation à travers une réunion mensuelle animée par le responsable du département « Economie et sciences sociales, pilotage de l'entreprise » du Groupe ESA. Cette implication se vérifie également à travers la réunion annuelle du comité de pilotage qui associe en plus des professionnels, le responsable du diplôme et des enseignants. Cela aboutit au final à la quasi-absence de l'Etablissement dans le pilotage opérationnel de la formation.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>L'effectif de la formation est relativement stable. Il varie entre 27 et 31 inscrits sauf en 2013-2014 qui affiche un effectif réduit à 23 étudiants. Le tableau des effectifs permet notamment d'observer le recrutement de 11 étudiants en contrats d'apprentissage après autorisation obtenue en 2014.</p> <p>Sur les cinq dernières années, le taux de réussite est de 95 %. La poursuite d'études est quasi-inexistante notamment si on intègre le fait que les quelques poursuites observées sont faites en alternance. L'insertion professionnelle est très satisfaisante : l'enquête 2013 sur 94 diplômés de 2010 à 2012, avec un taux de réponse de 80 %, indique que 96 % des répondants ont un emploi. Et la dernière enquête 2014-2015 indique qu'aucun diplômé n'est en recherche d'emploi. Sur 21 diplômés, 16 sont en emploi salarié en très bonne adéquation avec les métiers visés par la formation.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>On ne dispose pas d'éléments significatifs sauf l'implication dans la formation d'un enseignant-chercheur développant des thématiques de recherche en rapport avec le secteur agricole.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>L'ensemble du processus de professionnalisation est très intéressant et surtout efficace. Ainsi, il est demandé à chaque candidat d'exposer son projet personnel et professionnel dès la phase de recrutement. L'approfondissement de ce projet est recherché au fil de la formation à travers notamment le module de formation « métiers et compétences ».</p> <p>Les étudiants sont associés également au forum des métiers organisé par le groupe ESA avec la possibilité d'assister à des conférences thématiques et de rencontrer des représentants d'une quarantaine d'entreprises ou d'organisations.</p> <p>Enfin, la professionnalisation est orchestrée tout au long de la formation à travers l'implication de nombreux professionnels qui assurent près d'un tiers des enseignements, la conduite de missions de terrain et la</p>

	<p>participation à des semaines de stage ou d’alternance en entreprise.</p> <p>Concernant la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), les métiers d’animateurs et de formateurs sont superflus, d’autant que quasiment aucun diplômé ne s’oriente vers ces emplois.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le projet tuteuré et le stage sont envisagés comme supports majeurs de formation dans l’optique de développer les aptitudes professionnelles des futurs diplômés.</p> <p>Le projet tuteuré prend la forme d’une étude terrain dans la spécialité au service d’un commanditaire. Les étudiants en formation initiale classique travaillent en petits groupes de deux à quatre alors que l’étudiant en alternance engage son projet de manière individuelle au service de son entreprise d’accueil.</p> <p>L’évaluation du projet s’appuie sur un rendu académique composé d’un dossier méthodologique, le rapport final et la soutenance orale devant un jury mixte d’enseignants et de professionnels.</p> <p>Le stage varie de 12 à 24 semaines selon le régime de formation classique, apprentissage ou professionnalisation. L’alternance se fait sur de longues périodes (quatre à huit semaines) pour permettre la cohabitation des différents régimes. Un dispositif qui favorise la diversité des profils et facilite la mutualisation des moyens et ressources.</p> <p>L’évaluation du stage s’appuie sur la rédaction d’un rapport, sa soutenance et la fiche d’appréciation établie par le tuteur d’entreprise. La participation des tuteurs professionnels à l’évaluation contribue à la professionnalisation de la démarche.</p> <p>Que cela soit pour les stages, l’alternance ou les projets tuteurés, les dispositifs sont efficaces. Par exemple sur les huit étudiants en alternance diplômés en 2014, sept sont actuellement en emploi à contrat à durée indéterminée (CDI). Sur les 13 stagiaires en formation initiale diplômés, neuf (soit 69 %) sont aujourd’hui soit dans l’entreprise même où ils ont effectué leur stage, soit dans une structure appartenant au même réseau.</p>
<p>Place de l’international</p>	<p>Au regard de l’insertion professionnelle au niveau local, l’international n’est pas une préoccupation de la LP, bien que les étudiants bénéficient de 28 heures d’enseignement de l’anglais, ainsi que d’un dispositif d’autoformation.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite</p>	<p>Avec un nombre de candidatures variant entre 87 et 94 selon les années, Le recrutement se fait sur dossier et entretien. Un intérêt particulier est accordé à la qualité des projets personnels et professionnels des candidats. Cela est certainement de nature à éviter des candidats sans projet cohérent au regard de l’objectif professionnel du cursus.</p> <p>La LP attire principalement des BTS Agricole (86 %) et ensuite des DUT (6 %). Elle bénéficie de l’intervention de l’ESA pour assurer la communication et le recrutement, avec des résultats positifs.</p> <p>Les candidats inscrits proviennent de diverses régions de France avec une prédominance logique des régions Pays de Loire et Bretagne (75 % en moyenne).</p> <p>Les dispositifs de suivi des étudiants sont intéressants, avec des aides à la recherche d’entreprise et en particulier un programme de préformation « comptabilité/gestion agricole » constituant le cœur de métier visé par la LP.</p> <p>Un tutorat d’accompagnement est introduit par le responsable de la formation qui joue le rôle de professeur référent pour conseiller et aider l’étudiant tout au long de sa formation. Cette démarche peut être utile en cas de difficultés des étudiants mais certainement chronophage pour le responsable de la formation.</p>
<p>Modalités d’enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation est ouverte aussi bien en formation initiale classique qu’en formation par alternance. Elle accueille également à la marge des candidats en formation continue (un à deux par an).</p> <p>Une modalité d’enseignement à distance a été également introduite avant d’être abandonnée en 2012 faute d’effectifs suffisants (six à sept étudiants en 2010 et 2011).</p>

	<p>L'usage du numérique est basé essentiellement sur la mobilisation de la plateforme numérique du Groupe ESA « e-campus » permettant d'obtenir des compléments de cours ainsi que des documents de cadrage de la formation. L'équipe pédagogique devrait alors prendre des dispositions pour inciter à l'utilisation du numérique.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants combinent dans une proportion équivalente le contrôle continu et le contrôle terminal. L'évaluation des étudiants est fondée sur des critères clairs et précis. La délivrance des crédits européens (ECTS), du diplôme et des modalités de fonctionnement des jurys s'effectuent en conformité avec la réglementation en vigueur.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>La maquette de la formation est totalement déclinée en compétences professionnelles à acquérir. Des situations d'évaluation multiformes sont initiées pour permettre notamment le développement de compétences transversales : création d'une application informatique, rédaction d'une note de synthèse sur une problématique de filière, « cas concret : conseil à un agriculteur », etc.</p> <p>Un livret de suivi est introduit pour assurer le lien entre l'Établissement et l'entreprise et faciliter le cadrage des compétences à acquérir. Il conviendrait de décliner un livret de cadrage méthodologique commun à tous les régimes en deux versions (classique et alternance) pour une meilleure structuration des apprentissages.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'enquête d'insertion professionnelle est systématiquement effectuée à 6 mois et à 30 mois après la fin de la formation. Les taux de réponses à ces enquêtes sont élevés. Cela s'explique par de forts liens conservés avec les diplômés. Un relationnel à consolider afin de dynamiser le réseau des anciens étudiants.</p> <p>Une très bonne insertion professionnelle est observée (96 % en moyenne), en correspondance avec les métiers visés.</p> <p>Il y a très peu de poursuites d'études. Par contre, il y a peu d'informations sur le devenir des non-diplômés, qui sont d'ailleurs très peu nombreux.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>En 2014, un Conseil de perfectionnement et un Comité de pilotage pédagogique ont été introduits pour remplacer le « comité de pilotage » instauré en 2010. Les procès-verbaux (PV) des Comités de pilotage pédagogique et/ou perfectionnement de 2010, 2011, 2012, 2014 qui figurent en annexe témoignent de la participation active des professionnels.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants s'effectue avec un questionnaire de l'Université d'Angers, ainsi qu'avec un questionnaire/bilan réalisé par le responsable de la LP</p> <p>Elle est introduite avec notamment la participation des délégués de classe qui sont invités à relater le bilan de la formation établi lors des Conseils ou comités annuels. Cette évaluation par les étudiants est à encourager fortement dans l'optique de faire évoluer annuellement la formation.</p>

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

Champ de formation	Droit, économie et gestion
Type (Licence, LP, Master)	LP
Intitulé du diplôme	Management des entreprises agricoles
Responsable de la formation	Agnès DE LUZY

Synthèse de l'évaluation

Points faibles	
Observations	<p>L'Etablissement souhaite apporter des précisions quant à son rôle dans le pilotage de la formation.</p> <p>Le pilotage de la formation s'inscrit dans une logique de partenariat où l'Etablissement occupe une place toute différente de celle d'un acteur passif, la pleine implication de l'Etablissement ne se vérifiant pas seulement à travers l'intervention de deux enseignants dans les enseignements mais à bien d'autres niveaux. Ainsi spécialement, - l'Etablissement participe activement, dans un constant dialogue avec l'ESA, à l'évaluation de la formation (auto-évaluation, conseil de perfectionnement, enquêtes auprès des étudiants) comme à l'élaboration des rythmes et programmes d'apprentissage (conseil de la pédagogie). - Il assure en interaction avec l'Ecole, le suivi de la liste des intervenants et celui des étudiants (taux de réussite, poursuite d'étude, insertion professionnelle). L'Etablissement convient en lien avec l'ESA de l'offre de formation et de sa lisibilité, adopte et décline une stratégie de communication via différents outils (plaquettes, sites, journées portée ouvertes...) - L'Etablissement est le garant de la délivrance d'un diplôme national de licence professionnelle. A ce titre, il procède à l'inscription des étudiants, vérifie les évaluations et valide les relevés de notes, organise et préside les jurys (jurys de recrutement, jurys de diplôme, jurys de VAE). Il participe à la remise des diplômes et au rayonnement de celui-ci auprès des professionnels.</p>

Christian ROBLEDO
Président de l'Université d'ANGERS

